

Chastre, le 17 juin 2008

Conformément à l'article L.1122-13, § 1er du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation nous avons l'honneur de convoquer

M.

pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu **le 25 juin 2008 à 19 h 30** à la Maison communale, 71 avenue du Castillon à 1450 Chastre.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal de la séance du 28 mai 2008 : approbation (vote)
2. Finances communales : comptes de l'exercice 2006 : arrêt (vote)
3. Urbanisme et aménagement du territoire : schéma de structure communal : adoption du projet avant enquête publique : décision (vote)
4. Cultes : Fabrique d'église de Gentinnes : compte 2007 : avis (vote)
5. Intercommunale du Brabant wallon : avenant n°2 : décision (vote)
6. S.W.D.E. : souscription de parts sociales : décision (vote)
7. SEDIFIN : Assemblée générale : ordre du jour : décision (vote)
8. SEDILEC : Assemblée générale : ordre du jour : décision (vote)
9. Plan d'Ancrage 2009/2010 : projet - décision (vote)
10. Sécurité routière : adhésion à La Charte SAVE : décision (vote)

HUIS CLOS

11. Personnel enseignant
 - a) Diverses désignations : ratification (vote)
 - b) Prestations réduites : ratifications (vote)

Par ordonnance :

Le Secrétaire communal,

Y. CHARLIER

Le Bourgmestre,

C. JOSSART

